

VILLE
de
Verviers



[QR code temporaire!]0134800000000002

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du 26 janvier 2026

Présents: M. DEGEY, Bourgmestre;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S..

Mmes et MM. LOFFET, CHEFNEUX, BEN ACHOUR, OZER, LUKOKI, RAXHON, SCHROUBEN, Echevin(e)s;

~~Mme CORTISSE, Présidente;~~

Mmes et MM., BREUWER, AYDIN, LAMBERT, NAJI, ORBAN, STOFFELS, EL HAJJAJI, SCHONBRODT, BA-SAULA NANGI, VAN BOSSCHE, CELIK, STEGEN, PRIVOT, ESTEVEZ-Y-BARRANCO, PIRON, DARFOUFI, REN-SONNET, BAUDINET, MARECHAL, DEMONCEAU, ANNIBALE, ~~DIALLO~~, MAGIS, MOHSEN, EZZOUBI, BEER, NYSSSEN, Conseiller(ère)s;

~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ M. KNUBBEN, Directrice générale f.f.

SEANCE PUBLIQUE

N° 09.- ENTITES CONSOLIDEES - Régie communale autonome "Synergis"- Désignation d'un membre du Conseil d'administration en remplacement d'un membre démissionnaire.

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu sa délibération du 29 mars 2004 portant création de la Régie communale autonome "Verviers Développement";

Vu les statuts de la Régie communale autonome "Synergis" tels que modifiés;

Vu les désignations des membres du Conseil d'administration et du Collège des commissaires aux comptes consignées dans sa délibération du 16 décembre 2024;

Attendu qu'il y a lieu de désigner un membre au sein du Conseil d'administration de la régie communale autonome, en remplacement de M. Amaury DELTOUR, Conseiller communal ayant démissionné et dont la démission a été actée lors de sa séance du 14 décembre 2025;

Vu le rapport du service en date du 13 janvier 2026;

Vu l'avis émis par la Section de M. DEGEY, Bourgmestre, en sa séance du 23 janvier 2026;

A l'unanimité,

DESIGNE

pour la liste ENSEMBLE Verviers, Mme STEGEN Isabelle, Conseillère communale, en qualité d'administrateur/d'administratrice au sein du Conseil d'administration de la Régie communale autonome "Synergis".

La présente délibération fera l'objet d'une information à verser au cadastre des mandats (Tutelle) et sera transmise pour information à la Régie communale autonome "Synergis".

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre,

M. KNUBBEN

M. DEGEY